

agricoles, des paiements de participation versés par la Commission canadienne du blé pour les récoltes de céréales des années précédentes, des avances nettes versées en espèces pour le grain entreposé dans les fermes de l'Ouest canadien, des paiements d'appoint consentis par l'Office de stabilisation des prix agricoles, ainsi que des paiements supplémentaires. Les recettes en espèces provenant de la vente des produits agricoles comprennent toutes les recettes tirées de la vente des diverses denrées agricoles, sauf les échanges directs entre agriculteurs. Ce sont les prix payés aux agriculteurs à la ferme qui servent à évaluer les produits vendus; ils comprennent les subventions, indemnités et primes accordées pour des produits déterminés mais non les frais d'entreposage, de transport, de transformation et de manutention qui ne sont pas effectivement perçus par les agriculteurs.

Les recettes globales tirées de l'exploitation agricole en 1971 (paiements supplémentaires non compris) sont maintenant estimées à 4,494.9 millions de dollars pour le Canada (sans Terre-Neuve). Ce chiffre est de 8.6% supérieur à celui de 1970 (4,139.0 millions) et représente 5.4% de plus que la moyenne quinquennale de 1966-70 (tableau 11.1). Cette augmentation peut être attribuée à la hausse de presque tous les éléments des recettes en espèces, à l'exception surtout de la graine de lin, des pommes de terre, du tabac, des porcs et des œufs (tableau 11.2).

La plus forte augmentation des recettes totales, soit 31.4%, a été enregistrée en Saskatchewan. En Alberta l'augmentation a été de 11.5% et au Manitoba de 9.9%. Par contre, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick ont enregistré respectivement des baisses de 12.3%, 3.6% et 10.2%. Ces baisses sont imputables en grande partie à la diminution des recettes en espèces réalisées sur les pommes de terre et les porcs.

Outre le revenu mentionné ci-dessus, les cultivateurs ont reçu en 1971 des paiements supplémentaires d'une valeur totale de 18.3 millions de dollars, soit une chute considérable par rapport à 1970 où le total avait été de 58.2 millions (tableau 11.3). Pour ces deux années, les paiements supplémentaires comprennent les montants versés en vertu de la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies, lesquels proviennent de la Caisse d'urgence des terres des Prairies à laquelle contribuent les agriculteurs au moyen d'un prélèvement de 1% perçu sur la valeur des grains commercialisés, et les versements effectués en vertu du Programme de réduction des stocks de blé (LIFT). Au Manitoba, ces paiements comprenaient en outre, en 1971, les montants versés aux cultivateurs en vertu du programme de subventions pour les superficies agricoles. La somme des recettes en espèces provenant de l'exploitation agricole et des paiements supplémentaires donne 4,513.1 millions de dollars, soit 7.5% de plus qu'en 1970 (4,197.2 millions).

Revenu net des cultivateurs provenant de l'exploitation agricole. Statistique Canada prépare deux estimations différentes du revenu net des cultivateurs provenant de l'exploitation agricole. Le revenu net réalisé est obtenu en additionnant les recettes en espèces provenant de l'exploitation agricole, les paiements supplémentaires et la valeur des prestations en nature, et en déduisant les frais d'exploitation et d'amortissement. Cette estimation représente le revenu agricole dont les cultivateurs disposent pour leur subsistance, le paiement de leurs taxes personnelles et leurs dépenses d'investissement, déduction faite des réserves pour frais d'exploitation et d'amortissement. La seconde estimation est le revenu net total, et pour l'obtenir on ajuste le revenu net réalisé pour tenir compte de la variation des stocks de bétail et de grain dans les fermes entre le début et la fin de l'année. Cette dernière estimation sert à calculer la contribution de l'agriculture à l'élément «revenu» du système des comptes nationaux et à établir des comparaisons avec le revenu net des entreprises commerciales non agricoles (tableau 11.3).

Le revenu net réalisé par les cultivateurs en 1971 est estimé à 1,359.6 millions de dollars, soit 12.5% de plus que la valeur rectifiée de 1970 (1,209 millions) et 6.7% de plus que celle de 1969 (1,274 millions). Au cours de 1971, l'accroissement des recettes en espèces a plus que compensé l'augmentation des frais d'exploitation agricole et d'amortissement et la diminution des paiements supplémentaires. L'estimation du revenu net total tient compte des variations de la valeur à la ferme des stocks de grandes cultures et de bétail. En 1971, le revenu net total des cultivateurs provenant de l'exploitation agricole a atteint 1,593.5 millions de dollars, soit 25% de plus qu'en 1970 (1,274.5 millions) et 1.9% de plus qu'en 1969 (1,564.3 millions). L'ensemble des frais d'exploitation et d'amortissement s'est élevé en 1971 à 3,660.7 millions de dollars, soit une augmentation de 4.5% par rapport au chiffre rectifié de 1970 (3,503.8 millions).